MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL 4

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GENERALE DU PERSONNEL ET NATERIEL MA

DECRET Nº 75/23/ETR/SG/DAAJ/DAGPM/rdu IO.5.75rtant nomination de Monsieur MADA Pierre Clovis en qualité de 1º Secretaire d'Ambassade à Derlin (RDA)

Le Bremier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Vu la Constitution du 24 Juin 1973;

Vu le decret nº 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République Populatre du Congo;

Vu le decret nº66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères :

Vu le decret nº 67/116/ETR/SG/DAAJ/DAGPM du 16 Mai 1967 fixant le régime des rémunérations des cadres diplomatiques et consulaires de la République Populaire du Congo ;

Vu le decret nº 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation des structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Etranger; Vu le decret nº 78/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;

Vu le decret nº 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant la composition du Gouvernement de la République Populaire du Congo:

DECRETE

Article 1er : Monsieur MADA Pierre Clovis en service à Brazzaville, est nommé 1º Secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Berlin (République Démocratique Allemande).

Article 2 : Les Ministres des Affaires Etrangères, du Travail et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent decret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Berlin, sera enregistré publié au Journal de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

/

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Le Ministre des Affaires Etrangères

David - Charles GANAO.-

Brazzaville, le IO MAI 1975

H. LOPES -

Le Ministre du Prévoyance Socia	Travail et de la
Prévoyance Socia	le) Chargé de
1º Industrie	1.00
	Jan Me
	J. 1000
A. DE	NGUET.

Pour Le Ministre des Finances

le Ministre du Commerce, •

A. POATY.-

10